



PREFECTURE DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



raa_special_2_dec_2008_DSF

décembre 2008

Publié le vendredi 5 décembre 2008

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES FISCAUX

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 2008-11-6492 relatif au régime d'ouverture au public des conservations des hypothèques, services des impôts des entreprises (fermeture exceptionnelle au public les vendredi 26 décembre 2008 et vendredi 2 janvier 2009)

Le préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur
(...)

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Les bureaux des hypothèques de Carcassonne et Narbonne, les services des impôts des entreprises (SIE) de Carcassonne, Narbonne et le centre des impôts- service des impôts des entreprises de Limoux seront exceptionnellement fermés au public les vendredi 26 décembre 2008 et vendredi 02 janvier 2009.

ARTICLE 2 :

M le secrétaire de la préfecture de l'Aude et M. le directeur des services fiscaux de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Carcassonne, le 5 décembre 2008
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,
Pascal ZINGRAFF

TARIF DE PUBLICATION

Abonnement annuel : 46 euros
Prix du numéro : 3,84 euros

Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Régisseur des recettes"

ADMINISTRATION

Préfecture de l'Aude
Service des moyens et de la logistique
Bureau du courrier et de la documentation
11836 CARCASSONNE Cedex 9

Directeur de la publication :

M. le secrétaire général de la préfecture de l'Aude

IMPRESSION

Préfecture de l'Aude
Reprographie

ISSN : 1141 – 3689